# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IV. No 10.

Montréal, Octobre 1898.

50 ets par an.

## Voulez-vous faire du Recrutement

Voici quelques conseils que le cercle Jeanne d'Arc adresse à ses membres, au sujet du recrutement. Nous les reproduisons parce que croyons qu'ils peuvent être d'une grande utilité pour tous.

Soyez certains que vous aurez à lutter, et à lutter fort; ceux qui tiennent aujourd'hui la tête sont des forts et des vaillants et comme vous sont devenus guerriers en combattant. Mais ce n'est pas une raison pour rester les bras croisés et ne pas tenter la fortune.

Tout bon membre doit avoir à cœur les intérêts de sa société et de son cercle, et doit s'efforcer d'y faire entrer ses parents, ses amis et ses connaissances.

Il y réussira certainement s'il y met un peu de zèle, de la conviction et du dévouement.

Comment faut-il s'y prendre?

D'abord il faut se faire immédiatement une liste de tous les parents, amis et connaissances qui peuvent en faire partie : c'est le premier point.

Il faudra bien étudier les raisons qu'on peut leur donner en faveur du Cercle et de

l'Alliance : c'est le deuxième point

Troisième point: A ces parents, amis et connaissances, il faut faire une visite à domicile, expressément dans le but de les solliciter.

Si c'est possible, se mettre deux ensemble pour aller voir vos amis et connaissances. Le plus difficile est de se mettre à l'œuvre; une fois parti tout va bien; on y trouve un certain plaisir et à la fin du concours, on éprouve la satisfaction d'avoir contribué au succès de son cercle, dont on est fier à si juste titre.

Ne pas craindre de solliciter tous ceux que nous connaissons.

Nous ne sommes pas leurs obligés pour cela. Soyons convaincus que c'est nous qui leur rendons service en les sollicitant.

Insister, si c'est un bon sujet, et s'il n'a

pas de raisons sérieuses qui l'empêchent d'entrer.

Tâcher de gagner son point de suite, si c'est possible.

Ne pas se décourager si on subit quelques échecs.

Poursuivre son travail avec patience et persévérance : c'est la clef du succès.

Avoir toujours, au moins, une carte de présentation sur soi, afin de la faire signer par le candidat sur le champ, s'il est bien disposé. Une occasion perdue ne se retrouve pas toujours.

Faire faire un dépôt au candidat.

Le conduire soi-même chez le médecinexaminateur si on le peut : c'est un moyen souvent efficace et décisif. Quand le candidat aura signé sa carte, fait son dépôt et subi son examen, nous aurons fait notre possible et nous pourrons compter sur un nouveau confrère.

Faire une propagande active si nous nous trouvons dans des milieux favorables, et si nous avons beaucoup d'amis et de connaissances.

Nous pouvons tous faire quelque chose pour aider au recrutement.

Les compagnies d'assurances réussissent, par l'entremise de leurs agents-solliciteurs, à recruter des milliers de membres ou d'assurés; tout en chargeant plus cher et en offrant moins d'avantages que nous.

Eviter de solliciter ceux qui ont une santé délicate et qui ont de la consomption dans leur famille; ils seraient un danger pour

notre société.

Eviter les gens qui font usage de liqueurs et se conduisent mal : ce serait une disgrâce pour un cercle que d'avoir de tels membres.

Eviter les gens turbulents et chicaniers. Ils sont une cause perpétuelle de trouble et de discorde. Ils changeraient le caractère bienveillant et fraternel de nos assemblées et pourraient éloigner beaucoup de nos bons confrères.

## La Lecture à Haute Voix dans les Cercles

Tous les sociétaires savent quel succès a obtenu l'œuvre des conférences dans les divers cercles de notre Association. Partout des auditoires nombreux ont applaudi et encouragé les conférenciers qui ont bien voulu se dévouer à cette tâche. Malheureusement, il est un peu restreint le nombre des sociétaires qui peuvent consacrer leur peu de loisirs à l'étude des questions ou des sujets qui peuvent intéresser un auditoire.

Un écrivain français, bien connu, nous suggère un nouveau moyen de poursuivre notre but moral sans qu'il soit besoin de beaucoup de préparation de la part de ceux qui veulent faire quelque chose pour l'éducation intellectuelle de leurs compatrio-

tes et de leurs confrères.

Ce moven c'est la lecture à haute voix d'extraite d'œuvres de bons auteurs.

A Paris et dans la province, ces lectures, nous dit-on, sont utiles et bienfaisantes. Elles mettent un peu d'idéal dans l'âme des masses. Elles Îui versent l'oubli des maux, le reconfort et l'espérance. Elles bercent sa misere.

Pour nous, elles peuvent, si l'on sait les emprunter à nos grands écrivains, aviver le patriotisme, combattre les erreurs et les préjugés, aider au progrès, ou bien tout simplement recréer, distraire les auditeurs, leur fournir un sain amusement.

Nos hon nes de professions, nos jeunes gens instruits et surtout notre clergé peuvent s'emparer de ce mouvement et rendre

des services incalculables.

De plus, le profit sera pour le lecteur comme pour l'auditeur. Le premier relira des pages immortellement belles et qui valent d'être relues et méditées souvent ; le second sera amené à la connaissance d'œuvres qui ne peuvent manquer d'exercer sur lui une influence profonde en lui dévoilant des beautés d'un ordre qu'il ne soupçonnait peut-être pas.

L'exécution en est facile, les dépenses sont nulles, l'attrait en est puissant, les bienfaits

en seront nombreux.

Nous devrions en faire l'essai.

Je pense que le meilleur moyen de faire du bien aux pauvres n'est pas de les mettre à l'aise dans leur pauvreté, mais de les tirer hors de cet état. - Franklin.

## Effet inattendu d'un Sermon

On conte qu'un jour un prédicateur italien fulmina contre la fureur de la loterie. Il était très content de son éloquence en voyant toutes les têtes s'incliner avec des signes d'assentiment. Pour achever son œuvre, il se livra alors à l'apostrophe et à la prosopo-

-Insensés, s'écria-t-il, qui vous imaginez follement que le Pactole aux flots d'or va rouler chez vous parce que vous avez semé quelques pièces blanches sur le numéro tel

A peine eut-il prononcé cette phrase, qu'il remarqua un grand mouvement dans l'auditoire. Un des fidèles se leva précipitamment et sortit, suivi presque aussitôt de deux ou trois autres. Beaucoup de femmes se penchèrent vers leurs maris, qui se mirent à tirer des crayons de leurs poches et à prendre furtivement une note.

Après l'office, au moment où le prêtre se déshabillait dans la sacristie, il vit venir à lui une vieille qui semblait à peine apparte-

nir en ore à ce monde :

à l'heu e cans votre beau sermon, deux nuque j'ai eu le malheur d'oublier. Hélas le n'ai plus de mémoire. Voudriezvous avoir l'obligeance de me les rappeler?

-Mais, ma bonne, cela n'a aucune importance, j'ai dit les premiers numéros qui me

sont venus à l'esprit.

-Je vous demande pardon, monsieur l'abbé, j'y tiens beaucoup.

-Ie ne m'en souviens même pas. Qu'en voulez-vous donc faire?

-le voudrais mettre à la loterie sur ces numéros. Je suis sûre qu'ils sortiront.

Ainsi fût expliqué au prédicateur le mouvement qui avait suivi sa tirade. L'histoire ne dit pas si ces numéros sortirent; mais elle assure que le bureau de la loterie vit défiler jusqu'au soir une procession de clients qui venaient tous demander les mêmes numéros et se désespéraient en apprenant qu'ils avaient été devancés.

#### LES YEUX

Les plus beaux des bijoux sont encore les yeux, Les yeux tendres, les yeux tristes, les yeux joyeux, Les yeux pleins de reproche et les yeux pleins de charmes.

Les yeux pleins de sourire et les yeux pleins de larmes. ROBERT DE MONTESQUIOU.

## Danger du Tabac et de l'Alcool

Pendant toute la durée de l'âge adulte. l'homme de la génération actuelle a deux ennemis capitaux: le tabac et l'alcool. Le tabac est pour l'Occident ce que le haschisch et l'opium sont pour les Orientaux. Ce sont les sauvages du Nouveau-Monde qui ont appris aux Européens l'usage du tabac.

Si le sauvage fume c'est qu'à part la chasse et la guerre il est inoccupé. La fumée du tabac lui cause un engourdissement accompagné de rêverie qui rend moins longues les heures d'oisiveté. L'Européen pour qui la journée est trop courte en proportion de la besogne qu'il doit accomplir dans un moment donné, n'a pas la même excuse pour dissiper son temps en fumée ; car s'il y a des hommes robustes qui résistent longtemps à l'action délétère du tabac, cette action n'est pas moins réelle.

Le premier organe qui ressent l'influence de l'abus du tabac c'est l'organe de la vue.

L'homme le mieux constitué, ne peut d'après le docteur Sichel, fumer au-delà de 20 grammes de tabac par jour sans s'exposer de devenir aveugle.

Il cite l'exemple d'un de ses clients qui fumait pour ainsi dire jour et nuit, car il avait près de son lit sa pipe toute bourrée, et s'il venait à s'éveiller, la aui, il fumait.

La vue graduellement afiaiblie, finit par l'abandonner tout à fait, et non-seulement il était devenu aveugle, mais encore il avait, en grande partie, perdu la vue.

Le docteur Sichel n'eut pas de peine à le faire renoncer à la pipe, heureusement pour lui, la cécité n'était pas incurable, l'amaurose (goutte sereine) n'était pas complète; avec un bon traitement, la malade recouvra la vue et s'abstint à l'avenir de fumer avec excès.

L'abus de l'alcool, c'est-à-dire des boissons spiritueuses ou liqueurs fortes, conduit comme celui du tabac, à l'affaiblissement de la vue, à la perte de la mémoire et même à celle de la raison sans parler des maladies du foie et de l'hydropisie qui en sont trop souvent la conséquence mortelle.

Sans doute, il y a de vieux fumeurs, et de vieux ivrognes qui ne subissent pas inévitablement la punition de leur faiblesse ; il y a de vieux débauchés qui ne sont pas d'une trop mauvaise santé; il n'est nullement permis d'en conclure que l'usage assidu de la tantinople. Le reste ressortit au sultan du pipe, l'ivrognerie et la débauche sont hygiéniques et ne nuisent pas à la santé.

## Pages d'aujourd'hui

#### ARRIÈRE-SAISON

La douceur humide de cette fin d'automne a trompé les arbres. Quelques-uns se mettent à refleurir. Un prunier, dans l'allée de la vigne, s'est habillé de blanc depuis hier, et, sur l'aubépine, à côté des baies rouges. du "pain d'oiseau" déjà mûr, un bouquet blanc a éclaté ce matin. L'effet en est inquiétant, presque douloureux, à côté de la décomposition déjà avancée des feuillages et des herbes. L'impression de décadence s'aggrave presque, à regarder ces fleurs condamnées à mourir de mort violente, demain, cette nuit peut-être, à la première gelée.

Ce sont, paraît-il, des arbres atteints déjà. déséquilibrés par la maladie, qui se laissent aller ainsi à la douceur de vivre un second printemps. Les autres se ferment prudemment, se réservent ; eux n'ont pas le temps d'attendre. Tant pis si cette revie d'une heure épuise leur sève, hâte leur fin de quelques jours... Ils mourront couronnés, parés de leur livrée d'amour...

ÉMILE POUVILLON.

## Les cultes

Le monde comprend 1 milliard 200 millions d'habitants, que les dernières s'atistiques classent comme suit :

Le christianisme s'étend sur 398 millions d'habitants, dont 211 millions de catholiques, 106 millions de protestants et 81 millions de grecs';

Le mahométisme, sur 201 millions : Le bouddhisme, sur 340 millions;

Le brahmanisme, sur 175 millions; La religion de Confucius, sur 84 millions;

Le judaïsme sur 7 millions.

L'Europe comprend 147 millions de catholiques, 72 millions de protestants, 69 millions de Grecs.

La France en Algérie et en Tunisie, l'Angleterre dans son empire indien, la Russie dans ses possessions asiatiques et la Hollande dans ses Indes orientales comptent plusieurs millions de population mahométane.

Une partie, environ la moitié, des mahométans, soit 100 millions, paraît reconnaître la suprématie religieuse du sultan de Cons-Maroc, au roi de Perse ou à des chefs religieux locaux.

# L'Héroisme d'un Mousse Breton

C'est l'histoire d'un mousse, d'un orphelin odieusement maltraité par l'équipage d'un navire faisant le cabotage sur les côtes de Pierre Bosec, le petit mousse, a été " pris en grippe " par le lieutenant du bord. Les matelots, maltraités eux-mêmes, font retomber leurs rancunes sur ce petit martyr, voici comment Pierre Bosec se venge :

Un jour le bateau sur lequel il était embarqué arrivait à la hauteur de la pointe de

Corsen (Finistère).

La côte est, en cet endroit, très dangereuse, à cause des courants et des récifs inrombrables.

Chassé par un vent furieux, le navire était

en péril.

Tous ces hommes habitués au danger, pressentaient la mort, et le capitaine, dégrisé par l'imminence de la catastrophe, était sur le pont aidant à la manœuvre.

A chaque instant, le navire frôlait des rochers aigus dont les arêtes devaient infailli-

blement déchirer ses flancs.

Enfin il échoua brusquement entre deux pointes de roc et y demeura, offrant ses cloisons fragiles aux colossales poussées de la mer en furie.

C'était la fin. Sur la côte, distante à peine de cent metres, on voyait des hommes s'agiter, de braves pêcheurs qui essayaient de mettre à flots une barque pour établir un "va et vient," un cordage entre le navire échoué et la côte afin de sauver l'équipage.

Mais c'était en vain qu'ils s'épuisaient

dans leurs généreux efforts.

Le capitaine prit un cordage, y fit un large nœud. Qui veut porter cela à terre...

Le mousse, l'œil étincelant, et regardant fièrement tous ces hommes qui, depuis tant de jours, l'avaient accablé de coups et d'humiliations, s'écria :

Moi, c'est à moi que cela revient. Je n'ai

personne qui me regrettera.

Et, sans qu'on eût le temps de l'arrêter, il passa son corps frêle dans le nœud de l'amarre et se lança à la mer.

Un murmure d'admiration, sans doute impuissant à étouffer, un cri de remords, parcourut le groupe de ces hommes n'attendant plus leur salut que du pauvre enfant qu'ils avaient martyrisé.

Il nageait vigoureusement, le mousse frêle, il était soulevé sur les hautes lames comme une feuille qui passe en tourbillonnant au-

dessus des toits de maisons.

L'ebstacle était peut-être trop faible pour être brisé.

Comme le vent souffait du large chaque fois que l'enfant surgissait de la profondeur noire pour planer sur le tranchant d'une crète écumante, il approchait du but.

Enfin un hourrah enthousiaste perça le vent et les mugissements de la mer. Le

mousse était à terre.

Oui, il y était parvenu. Seulement, dans la dernière secousse, le flot déchaîné l'avait lancé avec rage contre les rochers aigus.

Le cordage sauveur fut saisi par les pêcheurs de la côte, mais il n'entourait plus qu'un cadavre.

Le pauvre et courageux enfant avait le crâne ouvert, il venait de donner sa vie pour celle de ses bourreaux.

# La Langue Française en Hollande

A propos du couronnement récent de la jeune reine Wilhelmine de Hollande, M. Georges Rodendach, le savoureux écrivain belge, terminait un article comme suit, dens

un journal de Paris:

"Or ce pays si exotique est en même temps un pays très français. Il garde jalousement ses mœurs et sa langue, mais il connaît les nôtres. Instruit de tout, il goûte particulièrement notre art, nos auteurs, nos journaux, nos modes. Le plus précieux compliment qu'on puisse faire à une Hollandaise n'est pas de lui dire qu'elle est belle, mais qu'elle parle bien le français. Dans toutes les villes, il y a des sections de l'Alliance française, cercles d'influence et de propagande françaises, où, chaque hiver, on invite des conférenciers parisiens - écrivains, critiques, professeurs - qui y parlent et se font comprendre à merveille par des auditoires allant jusqu'à un millier de per-

Relais précieux où les lettres françaises sont cultivées et aimées. Et c'est un charme de plus de retrouver notre langue et notre esprit en cette Hollande si exotique. Charme de l'anomalie! C'est la surprise qu'il y aurait à entendre soudain, au passage, les lieds de France joués par le vieux carillon de

Leyde."

Il ne faut que se prêter aux choses choses qui plaisent ; des qu'on s'y donne, on se prépare des regrets .- Mme DE LAMBERT.

# L'Alliance Nationale

PUBLIE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAT

76 Rue L. Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTRÉAL, OCTOBRE 1808

# Ca et là

Tous les membres dévoués prendront part au concours actuel.

Les membres vainqueurs, durant le dernier cours, ne doivent pas rester en arrière, pendant celui-ci. Noblesse oblige.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le rapport de notre Président Général au Conseil Général que nous reproduisons plus loin dans l'intérêt de nos confrères.

Les sociétaires doivent bien comprendre que les bourses ou prix (sauf les deux médailles) seront donnés à tous ceux qui les mériteront et non pas seulement au plus méritant.

Il y a des milliers de familles qui sont pauvres aujourd'hui parce que leur protecteur naturel a toujours remis, à une occasion favorable, la décision de s'enrôler dans une société de bienfaisance.

A une question posée par quelques sociétaires nous leur répondons que les lettres "M. C. G." qui se trouvent après le mot "photographie" dans l'arrêté du Bureau Exécutif, au sujet du concours, signifient "Membres du Conseil Général."

Avec le mois d'octobre recommence la période d'activité dans les cercles. C'est le temps, plus que jamais, de s'occuper du concours qui débute et que nous voudrions voir aussi productif en bons résultats que les précédents.

quelque chose pour l'Association. Vous avez distinction feront leur devoir.

tous quelque influence - assez d'influence pour enrôler au moins un nouveau sociétaire. Votre attachement à l'Alliance vous commande de vous servir de votre influence.

Le travail le plus fructueux peut actuellement se faire parmi les cultivateurs. Ils commencent à comprendre l'importance d'assurer leur vie. Ils apprécient les taux modérés, la magnifique réserve et les nombreux avantages que leur offre l'Alliance Nationale.

Nous accusons réception du premier numéro de la revue mensuelle de l'Union St-Pierre. Nous sommes enchantés de ce nouveau pas vers le progrès fait par nos confrères en mutualité et leur souhaitons tout le succès possible. Cette vaillante société donne par là une nouvelle preuve de vitalité, que tous les amis de la mutualité nationale et catholique enregistreront avec bonheur.

Dans notre rapport sur "Les fêtes de l'Alliance Nationale" nous avons omis le noni de M. Caumartin, Président de l'Union St-Pierre, qui assistait à la démonstration, et celui de M. A. Fontaine, de Joliette, qui était au nombre des quêteurs, durant la messe. Omis aussi, dans le rapport de "La dernière convention" les noms de MM. O. Bourdon et Raoul Tourangeau qui ont été réélus Auditeurs généraux.

Un certain nombre de cercles semblent dormir continuellement. Ils nous disent qu'il leur faudrait quelqu'un pour les stimuler et les éveiller. Il n'est pas toujours possible de faire droit à leur demande. Le devoir de tenir un cercle éveillé et en activité, incombe à ses membres. Un seul sociétaire actif est suffisant pour mettre de la vie dans un cercle. Le membre qui ne s'intéresse pas à son cercle ne comprend pas ses obligations.

Certains membres de la partie est de cette ville, se sont plaints de ce qu'en commentant le résultat du dernier concours nous leur ayions paru quelque peu surpris que leurs cercles se soient laissés distancés, par les cercles de la partie ouest. Ils disent qu'ils ont agi ainsi, parcequ'ils avaient été mis "hors concours", par le décret du Bureau Exécutif. et en cela ils n'ont pas absolument tort. La même raison n'existe pas cette fois-ci et nous Que chaque membre fasse maintenant savons d'avance que tous les cercles sans

Le jour de votre mariage, vous avez solennellement promis à celle qui est mainte nant votre femme que vous l'aimeriez, que vous la respecteriez et que vous la protègeriez. Bien des années sont passées depuis et vous avez peut être autour de vous une famille composée de plusieurs enfants brillants et intelligents. Avez vous rempli votre promesse? Avez-vous pris toutes les précautions nécessaires pour protéger ces êtres chéris contre la gêne et la misère? Vous êtes-vous assuré un capital suffisant, pour qu'au jour de votre nort, votre femme soit protégée et qu'elle puisse garder à son foyer ses enfants dont vous êtes le soutien? Si vous n'avez pas agi ainsi, comment pouvezvous vous persuader que vous avez rempli vos obligations?

Nous rappelons aux sociétaires qu'en vertu de l'art. 176, les taux d'entrée y compris l'honoraire d'examen médical sont les suivants:

Pour	un	certificat	de	. 0 # 3.00
66	66	44	66	4.00
"	"	"	"	3000 — 7.00 3000 — 10.00

De plus, il est bien compris que ces taux peuvent être augmentés par règlement de cercle, mais qu'ils ne peuvent être diminués sans l'assentiment du Bureau Exécutif. Pour le concours actuel aucune diminution n'est autorisée.

Sur ces sommes, en vertu de l'art. 213 amendé, il doit être remis au Conseil Général les honoraires suivants:

Pour	un	certificat	de	\$ 500 - \$ 1.00	
"	"	"	**	1000 - 2.00	
"	"	**	"	2000 — 3.00	
			"	3000 - 4.00	

L'augmentation des taux de l'honoraire d'enregistrement, permet au Conseil Exécutif, d'offrir des prix très généreux à tous les membres qui travailleront dans le présent concours.

# Role Salutaire de l'Alliance Nationale

La Patrie, 30 juillet 1898:

L'Alliance Nationale n'est pas une société qui s'est donné pour but de s'occuper simplement de l'intérêt pécuniaire de ses membres. Son programme renferme quelque chose de plus noble, de plus élevé et de plus patriotique, puisqu'il lui fait un devoir de propager l'étude et l'amour de la langue française et de développer l'éducation morale et intellectuelle de ses sociétaires.

Disons-le à la louange de cette association, cette partie de son programme n'a pas été considérée comme lettre morte. Si nous jetons un coup d'œil en arrière et recherchons de quelle manière ses adhérents l'on comprise et comment on en a fait l'application, on reste agréablement surpris devant le travail accompli par cette vaillante société dont les ramifications s'étendent dans toute la province de Québec.

Son rôle salutaire est devenu apparent, surtout durant les deux dernières années, alors que bon nombre de cercles ont organisé des fêtes publiques, des soirées et des séances populaires au cours desquelles des orateurs et des écrivains de talents se sont fait un plaisir d'adresser la parole sur des sujets d'un intérêt puissant pour la mutualité et pour notre nationalité.

Notre histoire, nos mœurs, nos institutions, notre langue et nos lois ont tour à tour été étudiées sous différents aspects et de manière à faire comprendre par tous ce qu'elles étaient, les rapports qui existaient entre elles et les faisaient se compléter. Cela ne saurait manquer d'influer sur nos destinées, car tout effort dans ce sens peut produire un bien incalculable et rendre de réels services à la cause chère à tous les Canadiens-français soucieux de conserver l'héritage que nos aïeux nous ont laissé. Ces conférences, ces études, ces discours n'ont pas servi seulement à l'éducation du groupe d'auditeurs auquel ils s'adressaient ; la Revue Officielle de la société ayant publié la plupart de ces ouvrages, tous les membres ont pu, par ce fait, bénéficier des travaux de ceux qui ont bien voulu prêter leur concours à cette œuvre essentiellement nationale.

Le zèle et l'ardeur que ces compatriotes ont déployés dans l'accomplissement de cette tâche magnifique démontrent qu'ils ont parfaitement compris les obligations que leur imposait leur titre de sociétaire de l'Alliance. Pourtant cette société n'en est qu'à ses débuts. Il ne serait donc pas audacieux de prédire qu'elle deviendra un facteur puissant parmi les moyens mis à notre disposition pour la conservation de notre nationalité et l'agrandissement de notre sphère d'influence dans l'Amérique du Nord.

# Rapport du Président-Général

A L'OUVERTURE DE LA DERNIÈRE SESSION DU CONSEIL GÉNÉRAL

LE 15 AOUT DERNIER

#### MESSIEURS.

Nous voici réunis pour la deuxième fois er convention biennale et c'est pour nous un devoir bien agréable d'ouvrir cette nouvelle session du Conseil Général et de pouvoir vous remercier de vous être rendus en si grand nombre à notre appel. J'éprouve aussi une grande satisfaction d'avoir à vous féliciter du travail fructueux que vous et ceux que vous représentez avez bien voulu faire durant les deux dernières années. Si l'Alliance Nationale a progressé, elle vous le doit autant qu'à l'excellence de nos statuts et au Bureau Exécutif que vous avez nommé pour veiller à l'exécution des lois adoptées à notre dernière session. Les uns et les autres se sont vaillamment acquittés de leur tâche, et c'est là le secret des nombreux succès que nous avons eu à enrégistrer depuis notre dernière réunion.

Et maintenant, si vous y consentez, avant de commencer les travaux de cette session, nous allons repasser ensemble l'histoire succincte des faits accomplis. Ils nous seront d'un grand enseignement, et vous verrez que l'Alliance Nationale a droit au respect et même à l'admiration de la mutualité.

## DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Bien que l'espérance de temps meilleurs nous soit venue depuis quelques mois, il n'en est pas moins vrai que, prise dans son ensemble, la période qui s'est écoulée depuis la dernière convention a été difficile au point de vue commercial et financier. Cependant, nous devons le proclamer avec joie, l'Alliance Nationale s'est maintenue, malgré tout, dans la voie des progrès ininterrompus et elle a traversé victorieusement cette époque de dépression générale des affaires. Pour vous en convaincre, nous n'avons qu'à placer sous vos yeux les tableaux de l'augmentation de l'effectif de nos membres et de nos cercles et celui de notre situation financière. Les chiffres qu'ils contiennent démontrent d'une manière éclatante que notre société s'est créé une situation de prospérité sans égale dans la mutualité et qu'un brillant avenir lui est réservé pour le plus grand ben de nos nationaux.

## MOUVEMENT DE L'EFFECTIF

Le mouvement de l'effectif des membres en règle de la société a suivi, depuis sa fondation, la marche progressive suivante :

	Tanada	-0-									
	Janvier	1894									792
**	"	1895									2,225
66	16	1896	118	Mes							A VENT AND A STATE OF
	44				1						3,044
		1897									3,357
66	- 44	1898			Sign	251					10 20 20 20 20 20
***	T.,211	400 TO 10				13	. 8			*	4,116
ier	Juillet	1898						٠			5,109

## MOUVEMENT DES CERCLES

Quant à ce qui concerne l'augmentation du nombre des cercies, nous avons encore lieu d'être satisfaits des résultats obtenus. Ils peuvent, à première vue, vous paraître moins considérables que ceux des trois premières années, mais il ne faut pas oublier qu'en 1896 nous avions déjà planté notre bannière dans les endroits les mieux préparés de la province, réservant, pour plus ta d, le soin d'étendre le cercle de nos opérations aux parties de notre territoire où un succès immédiat paraissait plus difficile. Les résultats n'en sont donc que plus satisfaisants.

Ier	Janvier				27	cercles	en	règle
	"	1895		+	68	64	66	"
66		1896			90	4.5	66	66
66	**	1897			103	66	66	
66	44	1898			116	**	66	66
Ier	Juillet	1898			124	**	66	**

### CAPITAL DE RESERVE

Mais pour juger de la force d'une société de bienfaisance, il ne faut pas seulement considérer le nombre de ses adhérents et l'étendue du champ de ses opérations. Il faut encore, il faut surtout examiner si sa situation financière correspond à l'importance de ses affaires. Sous ce rapport, nous pouvons affirmer, sans craindre la contradiction, que l'Alliance Nationale s'est créé une situation sans égale. Qu'il nous suffise pour le moment de n'en donner d'autre preuve que la progression ascendante de son capital de réserve de la caisse de dotation qui se chiffre comme suit:

Ier	Janvier			-	97		\$ 2,739 07
	**	1895	*	*			18,057 65
"		1896	11				39,294 10
"	"	1897					64,480 75
	**	1898					96,344 95
Ier	Juillet	1898					107,120 64

L'Alliance Nationale, en adoptant comme base de son système financier l'accumulation d'un capital de réserve pour faire face aux nécessités plus lourdes de l'avenir, a incentestablement fait faire un grand pas en avant aux institutions de secours mutuels de cette province, et les résultats qu'elle a obtenus d'montrent d'une manière éclatante qu'elle s'est engagée efficacement dans la seule voie qui puisse garantir son avenir.

## PLACEMENT DFS FONDS

La question du placement des fonds d'une manière tout à la fois sûte et profitable devient de plus en plus difficile, depuis quelques années, à raison de l'abaissement constant du taux de l'intérêt. Il est de la plus haute importance de faire produire à nos capitaux un rendement considérable, tout en observant rigoureusement les règles d'une sage prévoyance dans le choix des placements.

J'ai pleine confiance que le Bureau Exécutif a agi sous ce rapport avec toute la prudence désirable, et je vous invite à porter à cette question toute l'attention qu'elle mérite.

#### AMENDEMENTS AUX STATUTS

Nous attirons spécialement votre attention sur l'importance de certains amendements aux statuts qui seront proposés durant les sessions de ce Conseil Général, et nous formons des vœux pour que vous leur prêtiez votre plus sérieuse attention, car il s'agit des plus chers intérêts de l'association. On conçoit facilement qu'après avoir fait une expérience de cinq années, nous constations que certaines modifications sont désirables et qu'il y a des perfectionnements à introduire dans l'organisme. Les modifications proposées rencontreront, je n'en ai pas de doute, de votre part, un accueil bienveillant, car elles ont été préparées en vue d'assurer à notre association et à nos membres les bénéfices qui résultent de l'expérience du passé.

# BUREAUX DE PERCEPTION

Jusqu'à présent notre société a sagement dirigé son organisation vers les grandes paroisses et les grands centres urbains. Le Bureau Exécutif croit que le temps est venu pour nous de pénérrer dans les milieux moins populeux, où se font sentir dans les familles des classes moyennes et laborieuses les mêmes besoins de protection qu'éprouve la population des milieux agglomérés. Pour faciliter cette organisation, il vous sera soumis un projet autorisant l'établissement de bureaux de perception ou d'agence dans les paroisses où il serait difficile, quant à présent, de fonder des cercles dans des condi-

Ces organisations, si vous en autorisez la création, permettront à la société d'étendre considérablement le cercle de son action bienfaisante.

# CAISSE CENTRALE DES MALADES

Un autre projet qui n'est que le corollaire de celui que je viens de mentionner, vous sera encore soumis : il s'agit de la création d'une caisse centrale des malades, à l'aquelle seront affiliés les membres des bureaux de perception et les membres des cercles qui ne sont pas assez nombreux pour former une caisse locale des malades dans des conditions de sécurité parfaite. Cette innovation est utile et même nécessaire dans les circonstances. Mais pour qu'elle soit une source de force pour l'Association, le Conseil Général ne devre pas perdre de vue, à la création de ce nouvel organisme, la nécessité de prendre des movens pour engager fortement les membres affiliés à cette institution, à exercer une surveil'ance vigilante et efficace sur l'admission des nouveaux membres et sur les réclamations de secours en maladie, afin d'éviter les abus trop nombreux auxquels elle pourra être exposée. Le Bureau Exécutif s'est appliqué dans son projet à établir un moyen de contrôle intéressé, et, dans ce but, il encourage les membres affiliés à cette organisation à agir avec prudence et justice dans ces occasions en leur permettant d'établir une caisse locale des malades, qui leur paiera des bénéfices plus élevés que la caisse centrale, du moment que, par leur travail et leur bonne administration, ils seront en mesure de l'orga-

## RÉASSURANCE

Cette Caisse centrale aurait encore pour objet la réassurance des membres inscrits dans les caisses locales. Cela assurerait à ces dernières une stabilité, pour ainsi dire absolue, en ce qu'elles seraient libérées du paiement des longues maladies après une certaine période, et garantirait aux membres des caisses locales des malades un refuge certain en cas de dissolution de leurs cercles. La réassurance mérite d'être examinée avec soin. Nos confrères d'Europe, qui l'ont adoptée généralement, en font le plus grand éloge. On prétend que c'est le dernier mot du progrès dans l'état actuel de la science de la mutualité. Si tel est votre bon plaisir nous aurons l'Lonneur de l'avoir introduite en Amérique et d'en avoir les premiers fait l'application.

# INSPECTION DES CERCLES

Pour qu'une institution soit bien organisée, il faut que les différents organes qui la constituent suivent, d'une manière régulière, la marche qui leur est tracée et concourent,

dans des conditions normales, au succès général de l'institution.

Dans notre système, pour assurer la prospérité générale de la seciété, la première condition requise, c'est le bon fonctionnement des cercles. Pour atteindre ce résultat, nous devons compter, avec raison, sur la compétence, le dévouement et le travail des officiers et des membres des cercles, et ce n'est pas en vain que nous devons compter sur eux; sans doute nous avons tout lieu de nous féliciter des services nombreux que ces confrères ont rendu à l'Association jusqu'à ce jour. Néanmoins, il est de la plus haute importance qu'une surveillance sérieuse et bienveillante soit exercée par le Bureau Exécutif dans le but d'empêcher certaines erreurs involontaires de se commettre, de renseigner les nouveaux officiers sur la nature de leurs devoirs, de soutenir, par le conseil et par l'action, les cercles faibles qui auraient besoin momentanément des services d'un

officier d'expérience pour leur donner un nouvel essor vers le progrès et, en même temps, pour mieux renseigner le Conseil Général sur la situation générale des affaires de la société. L'organisation d'un système d'inspection, en vue d'atteindre les résultats que je viens d'indiquer, serait incontestablement dans l'intérêt des cercles comme dans l'intérêt de l'Association en général, et représenterait, pour tout le monde, en définitive, une économie réelle, mais qui nécessiterait, tout d'abord, des déboursés d'un nouveau genre. Messieurs les délégués voudront bien examiner la question attentivement et viser aux voies et moyens à prendre pour créer à la Caisse Générale du Conseil Général une source nouvelle de revenus suffisants pour atteindre ce résultat.

#### HYMNE PATRIOTIQUE

Nous nous glorifions d'appartenir à une Société essentiellement canadienne-française. Il faut donc que de temps en temps, nous mêlions nos voix à celles de tout le Canada-français pour chanter cette patrie si grande et si belle que nous aimons et que nous voulons voir honorée. Voilà pourquoi le Bureau Exécutif a jugé qu'il était opportun de choisir un chant particulier comme "hymne patriotique de l'Alliance Nationale". Il n'a pas cru pouvoir mieux choisir qu'en adoptant ce chant si grand et en même temps si simple intitulé: "O Canada, terre de nos aïeux". C'est la glorification de ce qu'ont fait nos pères et un jalon pour nous aider à nous maintenir dans la voie de la loyauté et de la vérité, et qui plus est, au dire des hommes de l'art, c'est presque un chef-d'œuvre.

## LÉGISLATION SUR LES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE

Nous avons déjà, à différentes reprises, exprimé le désir de voir nos législateurs s'occuper de cette importante question pour la mutualité, afin que le gouvernement promulguât des lois efficaces pour la protection des sociétés de bienfaisance et des mutualistes. Nous avons le regret de vous dire que notre désir ne s'est que partiellement accompli. Nous lois actuelles restent encore imparfaites et insuffisantes, surtout en ce qui concerne l'inspection des sociétés qui font affaires dans la province de Québec. Nous croyons donc devoir insister de nouveau, et demander instamment à nos gouvernants d'établir un système d'inspection sérieux. Nous n'en doutons pas, cela aurait pour effet d'assurer davantage la stabilité des institutions sérieuses et honnêtes et d'empêcher la fraude ou l'incompétence de faire des victimes parmi la classe pauvre, pour laquelle la perte de ses économies serait un mal irréparable. Nous ne devons pas perdre de vue non plus qu'un désastre de ce genre aurait pour effet de détruire pour longtemps peut-être l'action bienfaisante de la mutualité dans cette province, ce qui préjudicierait certainement aux intérêts de notre nationalité, qui trouve là le moyen de se former des capitaux-héritages qu'il lui serait impossible de créer autrement.

#### BIENFAITS ACCOMPLIS

A peine cinq années se sont-elles écoulées depuis la fondation de notre premier cercle, et déjà la somme de bien accomplie par l'Alliance Nationale se chiffre par un montant considérable. — Nos caisses des malades seules ont distribué en secours à nos membres éprouvés par la maladie la somme de \$21,046.33. Des familles nombreuses ont pu, grâce à ces secours généreux, supporter avec moins d'angoisses le fardeau des douleurs et la gêne qui accompagnent d'ordinaire l'entrée de la maladie au foyer.

Le Secrétaire Général a recueilli dans ces rapports annuels et il a compilé dans un tableau d'une grande valeur des notes qui vous seront d'un grand secours pour vous rendre compte du mouvement de cette caisse.

Notre caisse de dotation a fait plus encore: Bien que nous ayons été favorisés d'une manière toute spéciale sous le rapport de la mortalité, cependant des sommes relativement importantes sont sorties de cette caisse et sont allées aux différents coins de la province, je ne dirai pas sécher les pleurs, mais tempérer les regrets des veuves et des orphelins, au lendemain du jour d'épreuve qui leur avait enlevé un époux bien-aimé ou un père tendrement chéri, en leur assurant au moins le pain du lendemain. Nous avons ainsi payé depuis la dernière session de ce Conseil une somme totale de \$34,750 et depuis la fondation de la Société, une somme de \$53,650.

#### CLERGÉ )

Parmi les causes premières qui ont contribué au développement aussi rapide de notre société, nous sommes heureux de placer au premier rang le concours bienveillant de notre clergé, qui se montre toujours si dévoué lorsqu'il s'agit de promouvoir les intérêts de notre nationalité. Qu'il nous soit permis de lui exprimer ici notre plus respectueuse gratitude jointe à l'espérance de nous voir continuer cette protection dans l'avenir, comme par le passé.

## LES OFFICIERS GÉNÉRAUX

Je ne puis passer sous silence le zèle et le dévouement déployés par mes collègues du Bureau Exécutif et les autres officiers du Conseil Général. Lors de la dernière session de ce Conseil, vous m'aviez entouré de collaborateurs intelligents et sérieux qui m'ont rendu facile la tâche si ardue de l'administration d'une société comme la nôtre. Qu'ils me permettent de leur offrir en ce moment mes félicitations les plus chaleureuses et qu'ils daignent agréer mes remerciements les plus sincères et les plus mérités. J'ose espérer que vous serez aussi heureux dans le nouveau choix que vous serez appelés à faire pendant cette convention et que vos suffrages seront donnés à ceux des membres de ce Conseil que vous jugerez les plus aptes à bien diriger notre Association dans la belle voie qu'elle a si glorieusement suivi jusqu'à aujourd'hui.

## NOTRE PRÉSIDENT HONORAIRE

Depuis la dernière réunion de notre Conseil Général, l'Ahiance Nationale a eu la douleur de perdre le vénéré pasteur qui fut son premier guide spirituel et son éminere président honoraire, Mgr Fabre. Tous nos confrères ont ressenti la perte cruelle que notre société éprouvait, et ils conserveront longtemps la mémoire de ce vertueux et distingué prélat. Un rayon de joie a cependant illuminé leur tristesse lorsqu'ils ont appris que son successeur au trône a rchiépiscopal avait bien voulu nous honorer de son haut patronage. Sa Grandeur Mgr Bruchési peut donc être assurée de la reconnaissance de nos sociétaires pour son acceptation, et Elle peut être certaine de trouver en nous tous des enfants toujours soumis et dévoués.

L'exposé si rapide que je viens de vous soumettre vous démontre, Messieurs du Conseil Général, que j'avais raison de dire en commençant qu'il y a lieu de se réjouir des succès obtenus. Mais, ne l'oublions pas, si nous avons fait beaucoup, il nous reste encore beaucoup à faire. Vous formez le corps législatif de notre Société. Vous avez, en quelque sorte, entre vos mains son avenir et ses progrès futurs. En vous déléguant à cette Session du Conseil Général, les cercles vous ont confié la sauvegarde de leurs intérêts les plus chers et les plus sacrés. Toute l'Alliance Nationale a maintenant les veux tournés vers vous.

Il faut donc que toutes vos délibérations soient marquées du sceau de la prudence la plus parfaite. Etudiez avec le soin le plus minutieux les quelques amendements qui vous seront soumis pendant cette convention. Faites disparaître ce que vous croyez devoir entraver quelque peu-la marche progressive de notre Association. Ajoutez telle et telle modification que vous jugerez pouvoir lui donner une nouvelle impulsion. Notre belle Association, mue par un ressort nouvean, continuera à s'avancer de progrès en progrès jusqu'à ce qu'elle atteigne l'apogée de sa gloire et de nos espérances: l'union de tous les Canadiens-français dans une même pensée de religion, de patriotisme et de bienfaisance.

H. LAPORTE,

Président-Général.

# STATISTIQUES DIVERSES

#### TABLEAU

Faisant voir l'âge, à l'admission, des membres en règle au 1er juillet 1898.

Age à' l'admission.	Nombre de membres.	Age à l'admission.	Nombre de membres.	Age à l'admission.	Nombre de membres.	Age à l'admission.	Nombre de membres.
18 20 21 22 23 24 25 26 27	203 183 160 211 207 179 217 191 212 214	28 29 30 31 32 33 34 35 36 37	216 221 192 179 161 175 188 150 137	38 39 40 41 42 43 44 45 46	149 117 121 113 113 72 85 95 68	47 48 49 50 51 52 53 54 56	90 78 64 48 45 34 37 39

#### MOYENNE D'AGE

A Padminsion 1	-								
A l'admission, du groupe de :	1893		33	ans	IO	moi	S E	jours	
	1894	-	33	**	1	44	17	Jours	
	1895		32	66	2	44	26	***	
	1896	71-00-08	32	44	70	66	28		
The Secretary Section Section	1897	-	30	66	2	**	6	**	
Movement of the transfer	1898	82.0	20	64	8		21	66	
Moyenne générale, à admission			31		7	66	22	66	ij,
" actuelle	100		33	66	10	66	17	"	

## CERTIFICATS DE DOTATION EN VIGUEUR AU ler JUILLET 1898

ASSESSABLE INC. TEXTOSTERS IN		1098		
NOMBRE.	SOMME.	NOMBRE.	SOMME.	
1089 3691	\$ 500 00 1,000 00 Moyenne	271 58 · \$969 18	\$2,000 00 3,000 00	
THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T	The same of the sa	the second secon		

#### TABLEAU

Faisant voir le nombre de certificats de dotation, de chaque catégorie, détenus par les membres décédés, depuis la fondation de la société jusqu'au rer juillet 1898:

	jasqu'au lei juillet 1808 :
13 · · · · \$ 500 00 32 · · · · 1,000 00 6 · · · · 2,000 00 1 · · · · 3,000 00	\$ 6,500 00 32,000 00 12,000 00 Par règlement.
52 Moyenne \$1,000 00	\$52,000 00

## TABLE DE MORBIDITÉ

F. G. P. NEILSON, jr

Nombre moyen de jours de maladie en un an pour un sociétaire de chaque âge.

AGES	JOURS	AGES	Jours	AGES	JOURS	AGES	JOURS
20 — 25 ans 25 — 30 " 30 — 35 "	5-73 5-97 6-78	35 - 40 ans 40 - 45 " 45 - 50 "	8 55 9.62 11.95 Tout age	50 — 55 ans 55 — 60 " 60 — 65 "	15.85 22.48 32.13	65 — 70 ans 70 — 75 "	55.80 84.00

# ETAT FINANCIER

Au 31 Août 1898

### CAISSE DE DOTATION

#### RECETTES

Balance au 31 juillet 1898. .....\$113,422.98 Produit des Contributions d'août 1808 .... 4,733.25

\$118,156.23

#### DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 % .. 236.66 Par balance au 31 Août 1898 .... 117,919.57

\$118,156.23

#### RÉSUMÉ

Caisse Dotation, Excédant des recettes sur les déboursés.....\$117,919.57 Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés..... 494.80 Caisse d'Epargne. Dépôts des cercles..... 923.00

\$119,337.37

#### PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique (Vaudreuil et Dorion). \$12,500.00 Municipalité Scolaire..... 1,500.00 Prêts hypothécaires..... 88,050.00 Les Banques Jacques-Cartier et Hochelaga..... 17,321.18 En mains... 78.13

\$119,449.31

Cercles, etc. Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc..... 111.94

\$119,337.37

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er Septembre 1898.

Sec .- Gén.

Certifié correct,

O. BOURDON, RAOUL TOURANGEAU, Auditeurs.

#### NOMINATION

#### SUBSTITUT

Le Président Général a nommé M. Nap. Fortin son Substitut auprès du cercle Maisonneuve No 61.

#### MORTALITÉ

No. 58.—PROSPER DUPUIS, 49 ans, admis dans le cercle Ste-Anne de Bellevue, No 7, le 27 mars 1894, est décédé le 2 juin 1898. Cause : Accident. Bénéficiaires : Héritiers, \$1,000.

## Cartes de cercles

N. B.-Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

## No 1-CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Substitut du Prés. Gén., J. L. Crevier, 104 Coursol, Ste-Cuné-gonde: Prés. Étraest Lemire, 367 Richmond; Vice-Prés. C. U; Ouellette, légusnel; Sec. Arch., O. Bourdon, 201 Versailles, Sec.-Fin., C. Jaussel; Sec. Arch., O. Bourdon, 201 Versailles, Sec.-Fin., C. Jaussel; Sec. Arch., O. Bourdon, 201 Versailles, Sec.-Fin., C. Jaussel, C. E. Larin, 232 St. Antoine; Comm. Oct. Taillefer, 2383 Notre-Dame; Int., Arth. Beauleu, 2143 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-soi église St-Joseph.

# No 2-CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

S. P. G., H. Alex. Montbriand, 5'5 Delisle; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; Sec.-Arch., E. A. Crisé, 198 Richelieu; Sec.-Fin., S. Legault, 1792 Stc-Catherine; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45

## No 3-CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

S. P. G., A. P. Côté; Prés., Alexis Doutre; Sec.-Arch., Jos. Fortier; Sec.-Fin., Osc. Leduc, jr; Méd.-Exm., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.

# No 4-CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

S. P. G., Ad. Laframboise, ; Prés., R. B. Décary; Sec.-Arch. Rod. Lefsbyre; Sec.-Fin., Gervais Décary; Méd.-Erm., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 2e et 4e vendredi, école Dorval.

## No 5 - CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

S. P. G., F. X. Chadillon, 23 Dominion, Ste-Cunégonde; Prés. Raoul Tourangeau, 61 Ave du Parc, St-Henri; Sec.-Arch, E. Z. Massicotte, 3169 Notre-Dame, Ste-Cunégonde; Sec.-Fin., Armand Tourangeau, 61 av. du Parc, St-Henri; Mêd-Exm., S. J. Girard, 337 St-Antoine. Réunions, et 2e 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

## No 6-CERCLE SACRE-CEUR, Montreal

P. G., Pierre Picard, 1046 Ontario.
 Prés., J. O. Ricard, 999 Ontario.
 Sec. Arch., A. Jolicour, 1083 Ontario.
 Sec. Fin., A. L. Dupont, 358 Amberst; Méd. Exm., L. J. Barolet, 442 Beaudry, Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol égliac Sacré-Cœur.

# No 7-CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

S. P. G., Am. Chauret; prés., Dr H. Valois; sec.-arch., M. C. Bezner; sec.-fin., A. Lamarche; méd exm., L. N. F. Cypihot. Réunions, 3e meruredis, 7½ p. m., salle M. Bezner.

#### No 8-CERCLE ST-PIERRE, Montréal

S.P.G., J. N. Larivière 177 Dufferin; prés., Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; Sec.-Arch., T. Bénard, 15 Ste-Elizabeth; Sec.-Fin., J. A. Migneault, 97 Roy; Méd. Exm., F. Jeannotte, 235 Visita-tion. Réunions, saile Gareau, 119 Maisonneuve 2 et 4e martine.

No 9-CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier F. P. G., Rvd J. Mallette; prés., J. B. Meloche; sec.-arch., Z. St. Pierre; sec.-fin., T. St. Pierre; méd.-exam., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare

#### No 10-CERCLE ST-CHARLES, Montreal

S.P.G., Ov. Corbeil, 238 Châteauguay; Prés., Jos. Pepin., 491 du Grand Trone; Sec.-Arch., N. Belisle, 12 Chateauguay; Sec.-Fin., Chs. Duquette, 210 Centre; Méd.-Exm., L. N. Delorme, M. D., 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 10

#### No 11.-CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

S. P. G., J. E. Noiseux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; Sec. Arch., L. E. Simoneau, 355 St-Jacques; Sec. Fin, Régis Bélanger, 481 des Seigneurs; Méd.-Exam., Dr H. Hervieux, 2252 Notre-Dame. Réunions, 2ème et 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

#### No 12-CERCLE ST-HENRI. Cité de St-Henri

S. P. G., J. A. Leblanc, 54 Agnès; Prés., L. A. Delorme, 22 avenue du Parc; Sec.-Arch., J. E. Perras, 17 Agnès; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 399 Notre-Dame. Réunions, 2 et de jeudis, sous-add. C. M. St. L. sol du Collége St-Henri

#### No 13-CERCLE ST-JACQUES, Montréal

S. P. G., W. J. Wilson, 102 Dubord; Prés., Arsène Lavallée, 170 Parc Logan; Sec.-Arch., E. H. Godin, 30 St-Jacques; Sec.-Fin., J. E. Lafontaine, 170 Parc Logan Quest; Méd.-Exam., P. F. Casgrain, 357 St-Denis. Réunions, dernier samedi du nois (apprés-midl) au No 30 St-Jacques.

#### No 14-CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

S. P. G., Louis Bourgeois; Prés., L. H. Gauvin, Sec.-Arch., J. M. Bordua; Sec.-Fin., J. E. Marcile; Méd.-Exm., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcile

No 16-CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges S. P. G. et Sec.-Fin., Rvd. J. A. Lippé; Prés., Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Méd.-Exm., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

#### No 17-CERCLE JOLIETTE, Joliette

S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guibault; Méd.-Exm., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

#### No 19-CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

S. P. G., A. H. Beaulieu; prés , J. A. M. Gadoury; sec.-arch., Z. A. Magnan; sec.-fin., J. N. E. Gelinas; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

#### No 20-CERCLI: ST-VALIER, Québec

Rvd. A. Gauvreau, chapelain; S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés, L. T. Poitras, 212 Ste-Hélène; Sec.-arch, G. Lajeunesse, 29 Bédard; Sec.-Fin, F. Blouin, ir, 7563 St-Valier; Méd.-Exm., J. A. Marcoux, 263 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, ler et 3e mercredis du mois.

#### No 21-CERCLE LAVAL, Québec

8. P. G., Jean Patoine, 250 St-Joseph; prés., J. A. Marier, 286 du Roi; Sec.-arch., J. A. Bélanger, fr. 94 Des Commissaires; Sec.-Fin., J. Cloutier, 1 St-Simon! Méd.-Exm., J. Guerard, 189 Desfossés. Réunions, dernier dimanche du mois, Saile Patoine, 250 St-Joseph

#### No 22-CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

S. P. G. et S. F., J. T. Molleur; prés., H. Lalonde; sec.-arch., Eméry Laberge; méd.-exam., Victor Bourgeau. Assemblées, dernier dimanche, à l'Ecole du Village.

#### No 24-NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

<sup>18</sup> S. P. G., Revd. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec. Arch., W. Pilon; Sec. Fin., J. Daoust; Méd. Erm., L. N. F. Cypihot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, office du Substitut

#### No 25-CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

S. P. G., Rv J. A. Lefebvre; Prés. T. Bélanger; Sec.-arch., E. P. Bédard; Sec.-Fin., Jos. Thibaudeau; Méd.-Exm., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray rue King.

#### No 26-CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

S. P. G., P. Joubert; Prés., W. Joubert; Sec.-Arch. E. 8. Mathieu; Sec.-Fin. et Méd.-Ex., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredi, chez le notaire Mathieu.

#### No 28-CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

S. P. G., W. Boucher; prés., J. L. Allard; sec. arch., Jos. Brabant; sec. fin., P. C. Descotes; méd. exam., A. E. Lecavalier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11½ hrs a. m.

#### No 29-CERCLE HOCHELAGA, Montréal

S. P. G., F. Lambert, 30 Désery; prés., J. H. Garceau, 166 Désery; Sec.-Arch., W. Desjardins, 257 St-Germain; Sec.-Fin., C. Dignard, 31 Hudon; McLem., J. H. Garceau, 166 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle du Collège.

#### No 30-CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption

Prés.-Hon. Revd. L. J. Lauzon, curé; S. P. G., J. O. Poitras Prés. J. I. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exm., J. O. Poitras, Réunions, dernier mardi du mois. Bureau Dr Poitras.

No 31-CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm S. P. G., Alex. Melancon,; prés., A. Dugas; Sec.-arch, M. Granger, N.P.; Sec.-Fin., Dam. Forest; Méd.-Exm., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publi-

No 32-CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

Archabaska Ler Prés. Hon., Revd. A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargeon; S. P. G., G. P. Nadean; Prés., Norb. Nolin; Sec.-arch, et Sec.-Fin., C. A. Gauvieau, M. P.; Med.-Exm., Dr P. A. Brašsard. Réunions, dernier dimanche du mois, ayrès vépres.

No 33-CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec. arch., H. C. St-Amour; Sec. Fin., Alb. Dauth; Mcd. Exm., Hy. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

#### No 34-CERCLE SALABERRY, Valleyfield

S. P. G., M. Ph. Préfontaine; Prés., God. Leduc; Sec. arch., S. Thibaudeau; Sec. Fin., Henri Lefebyre; Méd. Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanche, salle Monette, rue

No 36-CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga S. P. G., Jos. Godin; Prés., A. B. Raron; Sec.-Arch., Clov. Laporie; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exm., Dr. H. Roy. Réu-nions, dernier mardi, Salle Daoust.

## No 37-CERCLE CONTRECŒUR, Co Verchères

Prés., A. Champagne; Sec.-Arch., H. Fortin; Sec.-Fin., J. B. R. Gervais; Méd.-Exam., C. C. Tétrault. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

No 39-CERCLE MASKINONGE, Maskinongé S. P. G., J. B. E. Magnan; Prés., L. G. A. Saucier, Sec.-Arch, Jos. Lemyre Sec.-Fin., J. A. Deléglise; Méd.-Exm., J. F. Caron. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40-CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa S. P. G., H. Bourassa; Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Arch., H. A. Lauzon; Sec.-Fin., A. S. Lauzon; Méd.-Exm., Dr. E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette S. P. G., Prés. et Médc.-Exm., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier di-manche du mois, chez Dr DesRosiers.

#### No 42-CERCLE ST-VINCENT, Montréal

S. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 239 Dufresse; prés. Anatole Lachapelle, 174 St. Denis; sec. arch., H. Paquet, 164 Fullum; sec. fin. J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; méd-exam., F. Lefils, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Farthennis et Ste-Catherine.

#### No 44-CERCLE ST LOUIS, Montréal

S. P. G. L. M. P. Bérard, 65 Cherrier; prés., Jos. Lambert, 665 St. Hubert; sec.-arch., Emile Dumont, 762 Amherst; sec.-fin., J. V. Vaudreuil, 597 Berri; méd.-exam., G. T. Moreau, 558 St-Denis, Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 668 Berri.

### No 45-CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay

S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; méd.-exm., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

### No 46-CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

S. P. G. et Sec.-arch., John McMillan; prés., J. A. Chevier; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exm., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche dumois au bureau de Jules A. Desjardins.

#### No 47-CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

S. P. G., Henri Mercier; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., P. Fafard; Sec.-Fin., D. Chicoine: méd.-exam., Omer Ledoux Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.